N°DC2023/447

DECISION DU PRESIDENT

PORTANT CRÉATION D'UNE VACATION POUR LA DIRECTION DES FINANCES, DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DU CONTRÔLE DE GESTION DE GRAND PARIS SUD EST AVENIR

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2020.2/020-1 du 15 juillet 2020 modifiée relative aux attributions déléguées du Président ;

VU l'arrêté du Président n°AP2022-022 du 11 juillet 2022 portant délégation de signature à Monsieur Fabien TASTET et Madame Sonia BRUNET-BARAT ;

CONSIDERANT que, dans le cadre de son activité d'élaboration des pièces, de relecture et de suivi des marchés publics, la direction des finances, de la commande publique et du contrôle de gestion de Grand Paris Sud Est Avenir souhaite faire intervenir ponctuellement un chargé de marchés publics en appui des équipes ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recourir ponctuellement à un intervenant extérieur pour réaliser ces tâches ;

CONSIDERANT qu'à cet égard, il convient de créer une vacation ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Une vacation est créée pour l'intervention d'un intervenant extérieur dans le cadre du suivi des marchés publics au sein de la direction des finances, de la commande publique et du contrôle de gestion de Grand Paris Sud Est Avenir, conformément au tableau ci-annexé.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	11/05/23
Accusé réception le	11/05/23
Numéro de l'acte	DC2023/447
Identifiant télétransmission	094-200058006-20230406-lmc144118-AU-1-1

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.
Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 10 mai 2023.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Établissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir

Signé
Fabien TASTET

Publié le 12 mai 2023

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	11/05/23
Accusé réception le	11/05/23
Numéro de l'acte	DC2023/447
Identifiant télétransmission	094-200058006-20230406-lmc144118-AU-1-1

Création d'une vacation pour réaliser du suivi de marchés publics

Emploi	Grade correspondant	Service	Nombre d'heures	Durée	Rémunération calculée sur la base de :
Chargé des marchés publics	Attaché	Direction des finances, de la commande publique et du contrôle de gestion	42 heures	Du 15 mai 2023 au 14 août 2023	Un taux horaire fixé à 34,91€ bruts/heure